

L'environnement au cœur du débat

Si tous les conseils municipaux sont importants, le dernier de La Croisille-sur-Briance l'était plus particulièrement puisqu'étaient présentés aux élus et au public les projets environnementaux des espaces publics de la commune.

La Croisille ayant la chance d'être dans le parc naturel régional (PNR) de Millevaches en Limousin, ce sont les techniciens en urbanisme, paysage et vie des abeilles du parc qui ont travaillé depuis un an sur le projet, en relation avec Yannick Le Grand, adjoint à l'environnement.

La restitution des enjeux par Anaïs Belloc, du PNR, a été très appréciée par le maire et le conseil municipal avec des projets précis.

Jardin-verger. - Création d'un jardin-verger pour, entre autres, les abeilles, sur la parcelle du Champ-



NATURE. Le conseil municipal a abordé la question des aménagements dans une optique environnementale.

de-Foire devant le cimetière, ce qui permettra aussi de requalifier l'entrée du cimetière et de proposer un espace convivial dans le prolongement du foirail. Une concertation va maintenant s'engager avec les différentes associations parties prenantes de cette opération.

Étang et stade. - Différents projets ont été présentés pour la friche à proximité de l'étang, riche en biodiversité, ou encore le pourtour du stade municipal.

Centre-bourg. - Ce sont bien entendu les préconisations pour l'aménagement des espaces publics du centre-bourg qui ont

suscité le plus d'échanges, en premier lieu la place du Dr Blanc.

Il s'agit de redonner un caractère rural à cette dernière avec des massifs/terre en pied, des arbres pour favoriser leur pousse, la plantation d'un arbre remarquable, ou encore le remplacement des jardinières par des massifs, afin de ne pas reproduire l'erreur qui a conduit à la place minérale que nous connaissons aujourd'hui.

Les riverains, les commerçants mais aussi les habitants seront associés au projet avec les élus et les techniciens du PNR pour définir les usages et donner leurs avis sur le projet.

Un véritable travail participatif va donc maintenant s'engager pour affiner tous ces projets avant leur mise en œuvre. ■

LA CROISILLE-SUR-BRIANCE. Comptage des animaux de nuit entre le 6 et le 31 mars. Les chasseurs de La Croisille-sur-Briance se sont réunis à la mairie, avant d'aller sur le terrain, afin de préparer avec leur président, Yohan Juille, la conseillère municipale déléguée à la chasse, Mélissa Claire, et le représentant de la fédération de la chasse 87, le comptage de nuit des animaux sur le territoire de la commune qui aura lieu entre les 6 et 31 mars. Le comptage de nuit est une méthode de dénombrement des animaux. Elle consiste à repérer les animaux en pleine nuit en balayant un faisceau lumineux à l'aide d'une lampe halogène de forte puissance. L'identification se fait aux jumelles. Le comptage de nuit nécessite le travail de quatre personnes : un conducteur de véhicule tout-terrain, un compteur et deux personnes pour les projecteurs. Afin d'éviter les aléas dus aux conditions climatiques et au déplacement des animaux, le comptage se fera en quatre fois de 20 à 23 heures, et à plusieurs jours d'intervalle. Ce comptage de nuit servira entre autres à dénombrer le nombre de lièvres, chevreuils, renards et cervidés sur le territoire de La Croisille afin de réaliser des plans de gestion des populations. ■